



SAS Pertuis Telecom
 1093 Route d'Aix en Provence 84120
 Pertuis FRANCE
 TEL :04.90.09.10.14 / 04.90.08.51.43

FACTURE

DATE	NUMERO
20/02/2024	200028964

FACTURE DUPLICATA 1 (FAC) 1/1

GUIDICE CHRISTIAN
 20 RUE DANTON
 84160 CADENET

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
KEVIN P / GUIDICEC5 / PERTUIS_TEL /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY S24+ 5G 256GO INDIGO SFR () RENOUELEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M IMEI : 355622364574196 - ASSURANCE CM7 PACK N°ASTFR2001447041 REF COMPTE :99-1MMURJ N° COMMANDE :8089250117 N° APPEL : 06.14.89.16.48 *** REMISE PROMOTIONNELLE 150 € *** 02XN8R-1047558-355622364574196-150-200224	20%	392,50 €	471,00 €		392,50 €	471,00 €
1	FILM DE PROTECTION MAT LOOKPROTECT ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €
1	Coque Samsung G S24+ Souple Transparente Bigben ()	20%	12,49 €	14,99 €		12,49 €	14,99 €
1	Chargeur maison 25W Blanc Samsung ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €
1	Transfert de données de mobile à mobile SFR CLIENT PLATINE () REMISE 16.96 €	20%	24,17 €	29,00 €	16,96 €	10,03 €	12,04 €
1	Chargeur induction plat FastCharge 15W Noir Samsung EP-P2400BB ()	20%	41,66 €	49,99 €		41,66 €	49,99 €

Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
					Total ht :506,67 € 20 %	506,67 €
REPRIS	53,00 €	20/02/2024	52XN8R-1047558-9527-053	20/02/2024		
CB	555,00 €	20/02/2024		20/02/2024	Total Tva :101,33 € 20 %	101,33€
					Total TTC	608,00 €

	MONTANT A PAYER	608,00 €
	RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 6 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.OvQQ Logiciel 3GWIN B170

20/02/2024 15:01:21

30.0.312.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €

Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.

A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 €est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)